

FACIL, pour l'appropriation collective de l'information libre

# **Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de FACIL, tenue en ligne le samedi 13 mai 2023**

## **PRÉSENCES :**

François Pelletier (FP)  
Pascaline Guenou (PG)  
Mathieu Gauthier-Pilote (MGP)  
Christian Aubry (CA)  
Gabriel Monette (GM)  
Gilles Kirouac (GK)  
Jean Leblond (JL)  
Mathieu Benoit (MB)  
Pierre Lafontaine (PL)  
Martin Shaffer-Levac (MSL)  
Antoine Desrosiers (AD)  
Sébastien C (SC)  
Charles Robert (CR)  
Daniel Pascot (DP)  
Nicolas Mora (NM)  
Pierre Villemure (PV)  
Sébastien Blin (SB)  
Jean-François Fortin-Tam (Jeff)  
Julien  
Lutzray

## **0. Ouverture de l'assemblée : vérification du quorum et mot de bienvenue par Mathieu GP**

Constatation du quorum et ouverture de l'AGA à 10 h 06 (15 personnes présentes à l'ouverture de la réunion).

## **1. Nomination d'un·e président·e d'assemblée**

GABRIEL MONETTE SE PROPOSE, SA DEMANDE EST APPUYÉE PAR PASCALINE GUENOU

IL EST RÉSOLU

que l'on nomme Gabriel Monette président de l'assemblée

## **2. Nomination d'un·e secrétaire d'assemblée**

PASCALINE GUENOU SE PROPOSE, SA DEMANDE EST APPUYÉE PAR FRANCOIS PELLETIER

IL EST RÉSOLU

que l'on nomme Pascaline Guenou secrétaire de l'assemblée.

## **3. Adoption de l'ordre du jour**

RÉSOLUTION concernant l'adoption de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE GILLE KIROUAC ET APPUYÉE PAR ANTOINE DESROSIERS

IL EST RÉSOLU

d'ajouter un point à l'ordre du jour pour proposer la création d'un comité Québec de FACiL

## **4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 14 mai 2022**

RÉSOLUTION concernant l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 14 mai 2022.

Correction du procès-verbal 2022 avec l'ajout de Mathieu B sur la liste des membres. Cette modification est proposée par Mathieu GP et appuyée par Mathieu Benoît.

AUCUNE DEMANDE DE VOTE N'ÉTANT DEMANDÉE, le procès-verbal de l'AGA 2022 est adopté avec la modification.

## **5. Présentation du Rapport annuel 2022-2023 de FACiL :**

MGP lit le mot du président et présente le rapport annuel : [https://wiki.facil.qc.ca/view/Rapport\\_annuel\\_2022-2023\\_de\\_FACiL](https://wiki.facil.qc.ca/view/Rapport_annuel_2022-2023_de_FACiL)

Les principaux points sont :

- le projet de faire de FACiL un organisme de bienfaisance
- le projet de constituer un fonds philanthropique

- l'état des travaux sur les Services FACiLes

Commentaires : Gilles K précise que LinuQ n'a pas été dissout et la fusion avec FACIL n'est pas encore accomplie, bien qu'une décision a été prise en faveur de la transition. Mathieu GP a corrigé le rapport dans ce sens.

## **6. Présentation des états financiers pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023**

FP présente les états financiers :  
[https://wiki.facil.qc.ca/view/Rapport\\_annuel\\_2022-2023\\_de\\_FACiL#.C3.89tats\\_financiers](https://wiki.facil.qc.ca/view/Rapport_annuel_2022-2023_de_FACiL#.C3.89tats_financiers)

Une singularité de cette année présentée par FP est que le rachat de Twitter par Elon Musk semble avoir motivé plusieurs dons à notre Mastodon.

## **7. Élections**

### **7.1. Nomination d'un·e président·e et d'un·e secrétaire d'élection**

Martin Shaffer-Levac se propose comme président et Pascaline Guenou se propose comme secrétaire. Leur nomination est appuyée par Mathieu B.

### **7.2. Présentation des postes à combler et mise en candidature**

#### **En introduction des élections :**

L'AGA est informée que Marie-Michèle Poulin et Pascaline Guenou se retirent du CA. Mathieu GP précise que cela met fin pour cette année 2023-2024 à la parité du CA qui avait été établie à ce jour. Ce qui nécessitera de travailler durant le prochain mandat pour améliorer la parité du CA.

Proposition de Antoine D. de faire un vote préférentiel par ordre de candidats. Mais pas d'outil à disposition aujourd'hui pour cette méthodologie. Mathieu GP propose que nous testions cette procédure pour un prochain CA.

Antoine D. rappelle à l'assemblée qu'il n'est pas nécessaire d'être membre du CA pour participer aux comités de travail FACIL.

#### **Élections :**

Il y a ainsi 7 postes à combler et 7 candidats.

Brève présentation des candidats.

Mathieu Benoît représente la candidature de Daniel Allaire.

Mathieu GP représente Bernard Ducharme.

**Commentaire du président** : il constate la présence dans le CA de personnes moins techniques, ce qui permet selon lui d'apporter un point de vue complémentaire au sein du Comité. Mais il demande s'il y a une intention d'intégrer des profils plus affaires/professionnels également.

Mathieu GP répond que la disparition de l'APELL et de Drave Développement ramène naturellement la question de ce que FACIL pourrait faire pour soutenir l'émergence d'une industrie du Libre au Québec. Mais FACIL ne souhaite pas diminuer sa crédibilité en organisant des activités à visées commerciales. Mathieu GP rappelle de nouveau que FACIL fait des démarches pour devenir un organisme de bienfaisance et a l'intention de mener une campagne de financement pour lever des fonds réguliers permettant de soutenir les activités de FACIL.

### **7.3. Votation**

SUR PROPOSITION DE ANTOINE DESROSIERS ET APPUYÉE PAR  
CHRISTIAN AUBRY  
IL EST RÉSOLU

que les candidats et les candidates sont élu·e·s à la majorité.

### **8. Appel de candidatures pour l'Équipe de modération**

Gabriel Monette introduit cette section de l'AGA en expliquant à l'assemblée qu'il a fait partie du comité créé pour la mise en place d'une procédure de modération. Il précise qu'il a été convenu que les candidatures sont ouvertes à tous les membres de FACIL. Si des personnes sont intéressées à joindre, elles peuvent écrire au CA.

1 personne se porte candidate durant la séance.

### **9 – Proposition d'intégrer les anciennes et anciens membres de LinuQ**

**Gilles Kirouac présente sa proposition :**

Les membres de LinuQ ont voté en assemblée en faveur de la fermeture de la structure actuelle de LinuQ et d'une transition vers FACiL. L'objet de sa présentation est de décider de la création d'un comité pour établir un protocole

d'intégration des membres du groupe LinuQ de Québec à FACiL et du transfert des fonds. Une partie des fonds devant servir à payer les adhésions à FACiL des membres de LinuQ pour 1 an. Il propose que ce comité soit composé de quatre personnes : deux représentants de FACiL et deux représentants de LinuQ.

### **Commentaires de l'assemblée :**

MPG indique qu'une telle intégration a déjà été faite dans le passé avec le club Linux Atomic : FACiL pourrait créer un comité régional qui serait la continuation de LinuQ, avec un membre du CA présent, pour permettre de traiter les demandes d'argent. Ce comité pourrait décider des activités qu'il souhaite réaliser, dans la mesure où cela respecte les règles et positionnements de FACiL. Il ajoute qu'il revient au CA de créer ce comité si voté.

Charles R met en avant qu'il y a 3 personnes de la région de Québec sur le nouveau CA. Il est en faveur d'une utilisation des fonds pour payer les abonnements FACiL des membres de LinuQ, et de dédier le reste du budget à des activités dans la région de Québec.

François P ajoute une nuance : c'est la dissolution de LinuQ qui a été votée et non la fusion avec FACiL. Il précise plus tard également qu'il s'agirait d'environ une 20aine de membre LinuQ à transférer vers FACiL.

Daniel P précise que l'intention est de permettre aux membres de LinuQ de poursuivre leurs activités sous le chapeau de FACiL, en adoptant la philosophie de celle-ci autour de l'utilisation du logiciel libre (celle-ci étant déjà similaire à celle de LinuQ). Ce comité permettrait de dépenser les fonds (environ 4 000 \$) pour continuer les activités de LinuQ.

Charles R propose que le comité soit composé de 2 anciens membres de LinuQ et 2 membres du CA situés à Montréal pour former un premier comité équilibré.

MGP ajoute qu'il est possible d'allouer au comité un budget dédié, hérité des fonds de LinuQ, mais que les membres de FACiL devront rester libres de rejoindre ce comité.

Puis MGP propose de ramener la discussion au vote d'une résolution pour que le CA de FACiL crée le comité.

Daniel P demande également à ce que l'on procède simplement à la création d'un comité FACiL qui sera responsable de définir le protocole pour mettre en application la transition de LinuQ et la faire valider par FACiL.

Gilles ajoute que sa proposition, pour rappel, est en effet de prendre une mesure qui permette la mise en place de l'intégration des membres de LinuQ à FACiL.

MGP conclut que la seule chose que l'AGA peut faire aujourd'hui est de permettre au prochain CA de créer ce comité pour définir les étapes suivantes.

**SUR PROPOSITION DE GILLES KIROUAC ET APPUYÉE PAR MARTIN SHAFFER-LEVAC  
IL EST RÉSOLU**

que dans le cadre de la dissolution de LinuQ, l'AGA permet la création par le CA d'un comité, pour décider du protocole pour la transition des membres de LinuQ vers FACiL et la disposition du budget de LinuQ.

Pour finir, Mathieu GP a ajusté la formulation de la proposition, celle-ci a été approuvée à l'unanimité.

## **10. Varia : période de questions, d'informations et d'échanges**

Discussion autour de groupes FACiL régionaux.

## **11. Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée proposée par Christian Aubry et appuyée Gilles K à 12 h 36.